

TOME 03

► RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

3.2.40 Villebarou

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée le 8/10/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE



www.agglopolys.fr

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date du 29 novembre 2022

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan 1/ 5000ème

Découpage du territoire par zones

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Coeur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village rasé"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins rasés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3' : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mézères"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUjA1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUjA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUjC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aar : secteur d'activités économiques isolées
- Abr : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Ace : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modulation
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- An : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nir : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Nl : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nn : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)

- Périmètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0)
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Bois (Mv, Uv, Uj, Ue, Uf, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

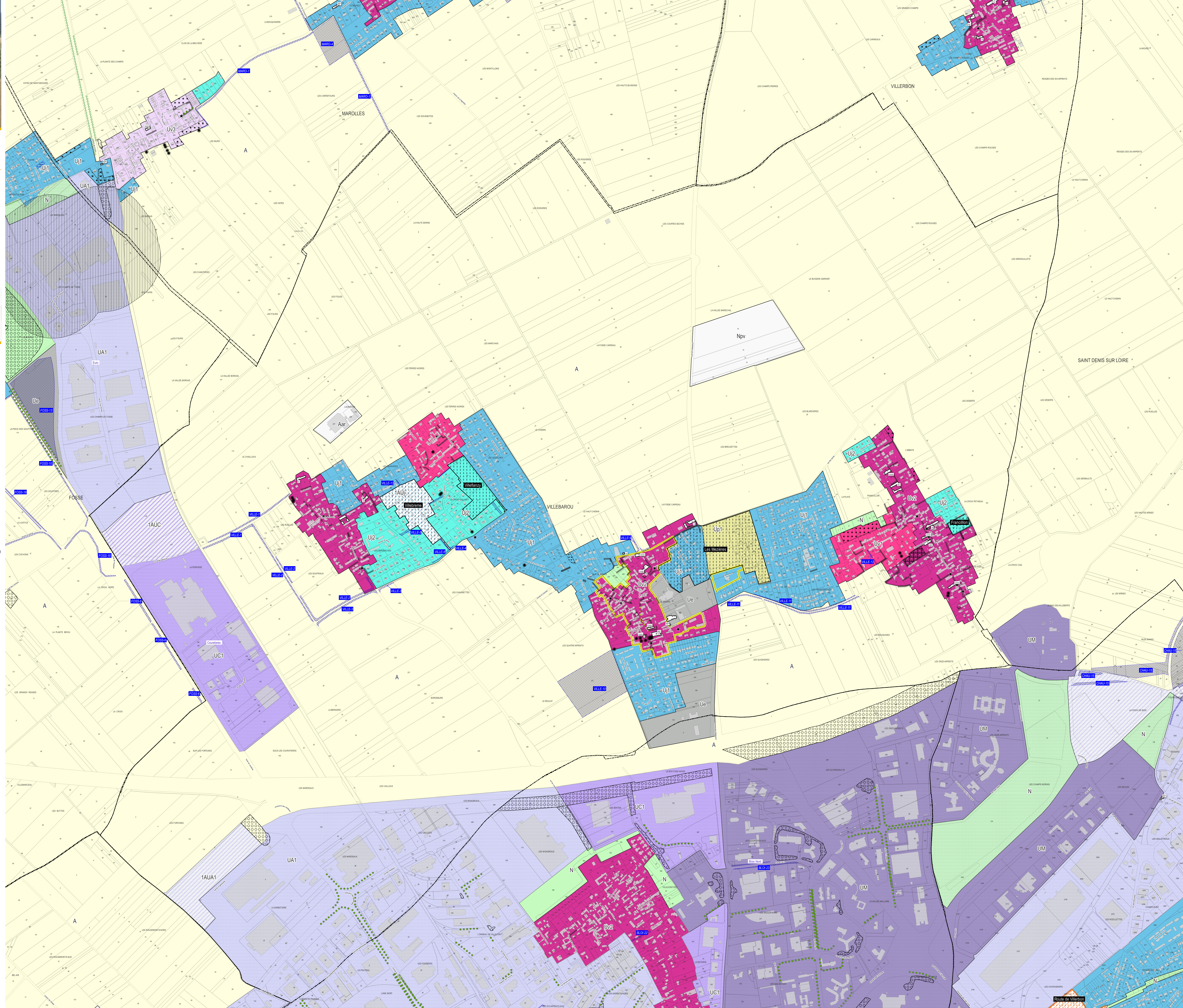
- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Arbres remarquables

Chapente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Venelle
- Alignement d'arbres
- Hale
- Fosse, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux
- Parcs et jardins d'ornements publics



0 150 300 m

Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-1	1371
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-1	1952
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-2	1963
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-2	512
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-2	2680
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-3	1591
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-3	395
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-4	81
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-4	438
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'une voie voirie	Commune	VILLE-5	337
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Creation voie desserte OAP	Commune	VILLE-6	348
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un chemin	Commune	VILLE-7	131
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'une route	Commune	VILLE-8	571
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement du carrefour	Commune	VILLE-9	252
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement du carrefour	Commune	VILLE-9	351
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Creation d'un cimetière	Commune	VILLE-10	43638
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-11	697
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-11	1604
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-11	393
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-11	858
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-12	96
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-12	62
VILLEBAROU	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	VILLE-13	86

Tableau des bâtiments patrimoniaux à protéger

Commune	Typologie reportée au règlement graphique <i>(et au règlement écrit)</i>	Famille des typologies <i>détaillée dans diagnostic du rapport de présentation</i>	Référence cadastrale
Villebarou	A	Agricole - La longère	AO0006,AO0004
Villebarou	A	Agricole - L'habitat rural	AO0018
Villebarou	A	Agricole -Annexe	AR0040
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AS0385
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AS0377
Villebarou	U	Urbain - Maison de ville	AS0273
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AS0050
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AS0238
Villebarou	RE	Religieuse	AS0056
Villebarou	RP	Républicaine	AS0409
Villebarou	A	Agricole -Annexe	AR0050
Villebarou	A	Agricole - L'habitat rural	AR0050
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AV0192
Villebarou	A	Agricole - L'habitat rural	AW0165,AW0166
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AW0039
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AW0039
Villebarou	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AW0213
Villebarou	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AV0074
Villebarou	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AV0074
Villebarou	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AO0100
Villebarou	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AO0100
Villebarou	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AO0100
Villebarou	AR	Aristocratique	AW0041

Tableau des éléments de petit patrimoine

Commune	Eléments de petit patrimoine <i>(repérés par une étoile au document graphique)</i>	Référence cadastrale	X	Y
Villebarou	portail	AS0315	1,321033555	47,62336869
Villebarou	portail	AP0311	1,311194595	47,62930399
Villebarou	portail	AW0165	1,338513134	47,62623314
Villebarou	portail	AV0042	1,337956026	47,62669727
Villebarou	portail	Domaine public	1,340595406	47,62390816
Villebarou	portail	AW0039	1,338633443	47,62593167
Villebarou	portail	AW0213	1,340257893	47,62415307
Villebarou	piliers, porche	AO0270	1,304997579	47,62622015
Villebarou	piliers, porche	AS0385	1,322753525	47,62500153
Villebarou	piliers, porche	Domaine public	1,307189934	47,62430831
Villebarou	monument aux morts	AS0071	1,324821006	47,62226655
Villebarou	croix	Domaine public	1,313437055	47,62555952
Villebarou	puits	AW0081	1,339880029	47,62455041
Villebarou	puits	Domaine public	1,323337038	47,6217219
Villebarou	puits	Domaine public	1,321616442	47,62321761
Villebarou	puits	Domaine public	1,323441348	47,62453186